



Compte-rendu du GT DI Auvergne-Rhône-Alpes Centre de gestion financière douanier (CGF) du 01/06/2023

Ce groupe de travail s'est déroulé en présentiel à la DI de Lyon et en visio-conférence avec l'administration et les organisations syndicales de la DI d'Ile-de-France.

Présentation du projet par l'administration

L'administration de la DI d'Ile-de-France a commencé par la présentation du projet de centre de gestion financière douanier.

Le Centre de gestion Financière douanier (CGF) constitue un projet d'orientation gouvernementale pour regrouper l'ensemble des activités de la dépense dans une structure unique.

Ce projet prévoit au 1^{er} avril 2024, le rapprochement fonctionnel des équipes actuelles du CSP de Villeurbanne et du SFACT de Paris au sein d'un service unique, localisé sur les deux sites et placé sous l'autorité de la trésorière générale des douanes (TGD).

Pour l'administration, **cette structure bi-site optimisera le traitement des actes de recette et dépense** en confiant à un seul interlocuteur les actes de la dépense d'un ordonnateur, limitant la redondance des contrôles .

Par ailleurs, **l'administration considère que la création d'un CGF implique une valorisation et un accroissement de la compétence des agents** de cette future structure : les missions confiées aux agents seront enrichies , car ils vont tout traiter du bout de la chaîne à un autre.

C'est une restructuration qui donnera lieu à des mesures d'accompagnement sans qu'aucune modalité ne nous ait été communiqué.

Le DI de Lyon a affirmé que ce dispositif aura pour objectif le meilleur service rendu et non pas une diminution des emplois.

Elle ne constitue pas non plus une remise en cause du travail du CSP et du SFACT.

Pour l'administration, ce reclassement des agents leur sera bénéficiaire : formations et indemnités conséquentes pour les agents reclassés.

Après la présentation de ce projet, les organisations syndicales ont posé leurs questions car bien des interrogations demeurent en suspens sur la formation , les horaires de travail, le télétravail, les mutations...

La prime comptable

Une prime comptable sera attribuée aux agents du site de Condorcet à Villeurbanne, à l'instar de ceux du Vitalys à Paris. Cependant, l'administration ne semble pas vouloir prodiguer une augmentation indemnitaire pour ce nouveau site afin d'attirer d'éventuels nouveaux agents.

Pas de visibilité des plages horaires de travail et de télétravail

En particulier , **le SNAD CGT a demandé comment seront définies les plages horaires de travail** sachant que celles du CSP sont de 7h30 à 18h30... et que celles du SFACT sont différentes . De même, **la CGT a demandé comment s'organisera le télétravail au sein du CGF**, sachant qu'il y en a trois fois par semaine au CSP et qu'il existe un régime différent au sein du SFACT : par souci d'équité , les horaires de télétravail seront-elles identiques au sein du CGF ?

Les réponses ont été évasives et ces questions seront posées à la DG.
Pourtant, ces questions ne relèvent pas d'une complexité particulière.

L'inscription au tableau des mutations

Les agents de ces services pourront s'inscrire au tableau des mutations mais ils ne seront pas prioritaires sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'une restructuration, puisque selon l'administration il n'y a pas de pertes d'emplois !!!

Sauf qu'en réalité **il s'agit d'une restructuration, puisque deux services seront supprimés juridiquement , qu'un nouveau service sera créé avec deux résidences distinctes et que les tâches quotidiennes et les conditions de travail des agents vont radicalement changer.**

Des lacunes dans la prévention des RPS

Pour l'administration, ce projet a l'avantage de procurer un meilleur service rendu et non pas une diminution des emplois.

Par ailleurs, elle considère que la création d'un CGF implique un accroissement de la compétence et des missions des agents puisque ces derniers vont tout traiter du bout de la chaîne à un autre. Mais elle ne considère pas que cette réorganisation augmentera les risques psychosociaux (RPS).

Cependant pour le SNAD-CGT , l'accroissement des tâches pour le futur CGF créera une augmentation des RPS.

En outre, les éventuels problèmes liés aux conditions d'hygiène et de sécurité au travail pour les agents de Villeurbanne seraient gérés par l'instance de dialogue social de Formation Spécialisée de la DI d'Ile-de-France (équivalent de l'ancien CHS CT) .

Or, la CGT se demande comment l'administration compte depuis Paris gérer les RPS officialisés par les registres hygiène et sécurité et par les fiches de signalement rédigées à Villeurbanne ?

Cela s'avérera très difficile et ingérable. L'administration nous a annoncé qu'elle va se pencher sur ce problème de proximité.

Une vision d'ensemble des formations, inexistante

La CGT a aussi demandé le contenu des formations et la possibilité pour les formateurs de se déplacer, plutôt que l'inverse. Les 6 à 8 jours de formation prévus, ont été augmentés de 11 à 12 jours nous a informé l'administration. Mais pour les autres questions, l'administration de la DI d'Ile-de-France a répondu qu'aucun Plan de formation n'est prêt et qu'ils n'ont pas de réponses à nous apporter.

En effet, les plans de formation seront prêts fin 2023 pour démarrer au début 2024. Ils n'en connaissent ni le contenu précis, ni le calendrier, ni les conditions dans lesquelles ces formations s'effectueront.

Il est déplorable que les OS et les agents ne puissent obtenir de réponses précises à des questions aussi importantes que le type de formation , l'hygiène et la sécurité, l'organisation du télétravail et des heures de travail dans la nouvelle structure que sera le CGF.

.....

Le SNAD CGT ne comprend pas que ces points précis n'aient pas été étudiés par l'administration en amont, puisque que les textes de lois ministériels définissant la chaîne de la dépense datent de 2021 et que la directrice générale a décidé de mettre en place ce projet de restructuration au printemps 2022 !!!

Cette situation est donc inadmissible pour des agents qui sont touchés dans leur corps de métier .

L'administration a beau vouloir faire passer la pilule en annonçant que le nouveau CGF gagnera en efficience, les agents sont inquiets pour leur avenir.

Le DI d'IDF a demandé aux OS quel sera leur avis sur le fait que la RH du CSP de Villeurbanne soit à l'avenir gérée par la DI d'IDF. Le SNAD CGT ainsi que les autres organisations syndicales ont répondu par la négative, car comment voter au prochain CSA du 16 juin 2023 alors que nous n'avons pas d' informations précises sur les horaires de travail, le télétravail , le contenu et l'organisation des formations, les mesures de préventions liées à l'hygiène et à la santé et à la sécurité ?

Le SNAD CGT n'est pas prête à voter pour une restructuration ne présentant aucune garantie et vision d'ensemble s'effectuant aux dépens des agents.

Les représentants SNAD CGT au CSA DI Auvergne-Rhône-Alpes